

**STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE
AND AGRI-FOOD**



**COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET
DE L'AGROALIMENTAIRE**

Ottawa, le 30 avril 2019

L'honorable Marie-Claude Bibeau
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Madame la Ministre,

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a tenu deux réunions publiques les 2 et 9 avril 2019 afin de discuter des perturbations commerciales causées par la suspension de certaines importations de canola canadien par les autorités chinoises. Il a rencontré des fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), les deux entreprises canadiennes dont le permis d'exportation a été révoqué par la Chine, des associations de cultivateurs de canola et de blé, de même que des producteurs de canola qui ont comparu à titre personnel.

La Chine a évoqué que les produits du canola des deux grands exportateurs canadiens, Richardson International Limitée et Viterra, n'étaient pas conformes aux exigences phytosanitaires chinoises en alléguant la présence de d'agents pathogènes dans les cargaisons canadiennes. Or, l'ACIA a également mené des tests, mais elle n'a pas détecté de contamination par des agents pathogènes. Les représentants du gouvernement du Canada ont expliqué qu'il arrive périodiquement des différences dans l'interprétation technique dans la conformité aux exigences d'importation. Ils ont aussi indiqué au Comité que le Canada a un système d'assurance-qualité rigoureux qui répond aux exigences de ses partenaires commerciaux. Du point de vue de certains producteurs, la restriction imposée aux exportations canadiennes de canola représente des représailles politiques. Par ailleurs, tous les témoins reconnaissent l'urgence d'agir au niveau politique et technique afin de résoudre le différend commercial avec la Chine.

La suspension de certaines importations chinoises de canola canadien soulève de grandes inquiétudes au sein de la filière canadienne du canola puisque 40 % des exportations canadiennes de canola sont expédiées en Chine. La Western Canadian Wheat Growers a fait remarquer que la Chine n'est pas le seul marché où le Canada fait face à des différends commerciaux ; d'autres barrières non tarifaires affectent les produits agricoles canadiens notamment les légumineuses en Inde et le blé dur en Italie.

Les témoins ont également indiqué que la restriction des exportations canadiennes de canola en Chine crée un environnement d'incertitude surtout à la veille de la saison des semis. Les producteurs de canola ont affirmé que le litige entre la Chine et le Canada risque d'affecter les prix du canola à la baisse ainsi que leurs liquidités à court terme. C'est pourquoi, certains demandent de hausser la limite du Programme de paiements anticipés (PPA) qui est actuellement de 400 000\$ et d'adapter les programmes de gestion des risques de l'entreprise Agri-stabilité et Agri-investissement. Ces mesures ne constituent toutefois qu'une solution temporaire face à l'urgence de la situation.

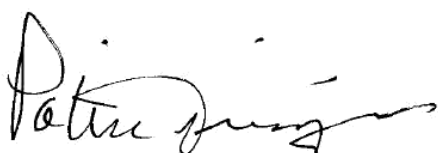
Richardson International Limitée et Viterra ont souligné que si l'accès restreint au marché chinois pour le canola canadien perdure, il faudra trouver d'autres marchés, une tâche qui ne sera pas facile. Le gouvernement fédéral a annoncé le 1^{er} avril 2019 la création d'un groupe de travail composé des membres du conseil canadien du canola, de l'Association de producteurs de canola, de Richardson International Limitée et Viterra, de même que des représentants du gouvernement fédéral, de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan afin de régler le problème lié à l'accès au marché chinois. Le Comité espère que ce groupe de travail saura trouver des solutions rapides à cet enjeu commercial important.

Le secteur canadien du canola génère quelque 250 000 emplois au pays. En nuisant à la chaîne de valeur du canola, les problèmes d'accès aux marchés minent par conséquent l'économie canadienne dans son ensemble. L'accès aux marchés est essentiel pour le secteur, car 90 % du canola cultivé au Canada est exporté. La viabilité et la pérennité des exploitations agricoles dépendent grandement des exportations.

Il est donc primordial pour le Canada de travailler en collaboration avec ses homologues chinois de la réglementation pour résoudre les obstacles au commerce du canola le plus rapidement possible. La résolution de différends commerciaux fondée sur des éléments scientifiques est une priorité absolue pour le secteur agricole du Canada.

Au nom du Comité, j'espère que le gouvernement du Canada parviendra à trouver un terrain d'entente avec la Chine afin de rétablir très rapidement les échanges commerciaux.

Veuillez agréer madame la ministre, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pat Finnigan', written in a cursive style.

Pat Finnigan, député.

Président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire